



Cahier du Congrès des 2 et 3 février 2013

de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Version finale

Lieu

Cégep de St-Félicien
1105, boulevard Hamel
St-Félicien (Québec)
Local : Détail à venir

Frais de participation

Détail à venir

Hébergement

Cégep de St-Félicien

Transport

Un transport est organisé par l'ASSÉ à partir de Montréal, mais il est obligatoire de confirmer votre présence.

Association hôte

Association étudiante du Cégep de St-Félicien (AECSF)

Coordonnées du bureau de l'ASSÉ :

2065, Parthenais
Montréal, Québec
H2K 3T1
Tel : 514-390-0110
[www.asse-
solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

Proposition d'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Preasidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Bilan
- 3.0 Plan d'action
- 4.0 Revendications
- 5.0 Femmes
- 6.0 Finance
- 7.0 Élections
- 8.0 Prochain Congrès
- 9.0 Avis de motion
 - 9.1 Dépôt
 - 9.2 Traitement
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée

Table des matières

Proposition d'ordre du jour.....	2
Lettre de candidature.....	4
Candidature de Myriam Leduc pour le Comité femmes de l'ASSÉ.....	4
Candidature de Marie-Soleil Chrétien pour le Comité femmes de l'ASSÉ.....	5
Candidature de Valérie Plante Lévesque au poste de secrétaire aux communications.....	5
*Candidature d'Annabelle Berthiaume au Comité aux luttes sociales.....	7
Bilan et textes de réflexions.....	8
Bilan du Comité aux luttes sociales de l'ASSÉ.....	8
Préoccupations concernant la participation de l'ASSÉ au Sommet sur l'éducation.....	10
Sommet sur l'enseignement supérieur : tout est sur la table?.....	12
*Qu'avons-nous à perdre?.....	14
*Élargissons notre lutte - selon le manifeste ?.....	15
ANNEXE A : Proposition du SPUQ concernant un Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire.....	22
ANNEXE B : Texte de réflexion de la FNEEQ concernant un Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire.....	23
ANNEXE C : État des résultats en date du 30 janvier.....	26

Lettre de candidature

Candidature de Myriam Leduc pour le Comité femmes de l'ASSÉ

Appuyée par l'AGECoV et la SOGÉÉCOM

Bonjour à vous,

Je souhaite soumettre ma candidature pour le comité Femmes de l'ASSÉ.

J'ai décidé de m'impliquer au Comité Femmes de l'ASSÉ après avoir fondé un Comité Femmes local qui fonctionne bien et qui est actif au Cégep de Valleyfield. Les étudiant-e-s avec lesquelles je fais équipe au local m'ont apporté des expériences et des idées que je souhaite partager avec l'organisation nationale à laquelle nous sommes affilié-e-s. Considérant que l'état du féminisme dans nos établissements scolaires peut varier des Cégeps aux Universités comme dans les différentes régions du Québec, je trouve intéressant d'avoir une représentation diversifiée dans le Comité Femmes de l'ASSÉ.

J'ai aussi le désir de réintégrer la lutte féministe comme étant une lutte active et inhérente à toutes les luttes que nous menons actuellement pour l'égalité et la justice sociale, et il me semble que c'est le désir de beaucoup de féministes militant au sein de l'Association.

Je choisis de me présenter maintenant tout simplement parce que j'ai du temps à offrir à l'organisation en ce moment et que le comité est en sous-effectif avec seulement deux élues qui œuvrent au sein du comité.

Je pourrais être collaboratrice jusqu'au prochain congrès, mais je préfère faire part de mes intentions aux plus de personnes possibles plutôt que de m'impliquer de façon affinitaire. Ainsi j'espère également pouvoir être élue lors du prochain Conseil de Coordination de façon intérimaire jusqu'au mois de février prochain, où le Congrès pourra se positionner, et dans tous les cas être redevable à celui-ci pour mon implication au sein du comité.

Si vous avez des questions, gênez-vous pas.

Solidairement,

Myriam Leduc

Association étudiante du Collège de Valleyfield

Lettre de candidature

Candidature de Marie-Soleil Chrétien pour le Comité femmes de l'ASSÉ

Appuyée par l'AFESPED-UQAM

Camarades,

par la présente lettre je souhaite soumettre ma candidature pour le comité Femmes. Je sais que le prochain congrès est seulement au début février 2013 mais j'espère pouvoir être élue par intérim lors du prochain CoCo qui se tiendra la semaine prochaine.

Je collabore déjà depuis quelques temps avec le comité Femmes et comme l'équipe est présentement réduite je crois qu'il serait intéressant

de me faire élire pour être officiellement sur le comité et ainsi devenir redevable au congrès.

Mon objectif principal est de ramener les luttes et les enjeux féministes en avant scène. De plus, je souhaite que ces luttes ne soient plus parallèle aux luttes étudiantes mais bien parties prenantes.

Si vous avez des questions, je suis prête à y répondre.

Marie-Soleil Chrétien

Lettre de candidature

Candidature de Valérie Plante Lévesque au poste de secrétaire aux communications

Appuyée par le RÉÉAV et par l'AGECFXG

« On milite par passion, avec notre cœur, pour faire changer les choses et c'est certainement dans ce sens que je compte effectuer mon mandat sur le conseil exécutif si je suis élue. »

-Élise Carrier-Martin alias Petit panda, lettre de candidature au poste de secrétaire à la coordination, mai 2010

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je présente ma candidature au poste de secrétaire aux communications de l'ASSÉ. En cette période post-grève qui semble difficile pour plusieurs d'entre nous, je souhaite prêter main forte à l'équipe actuelle en leur apportant une énergie nouvelle. Après une campagne de grève épuisante, mais ô

combien stimulante, il me semble important plus que jamais d'investir les comités et conseils du véhicule nous ayant permis une mobilisation d'une telle envergure.

Après avoir étudiée et milité au collègue François-Xavier-Garneau¹ durant les trois dernières années en tant que responsable aux affaires internes puis

1

Les gens de FX ajouterons sans doute que ce dernier se nomme désormais Cégep Garneau.

coordonnatrice tout en tentant tant bien que mal de réussir un baccalauréat international en histoire², je suis désormais étudiante en géographie à l'UQAM. Mon expérience militante au sein de l'équipe nationale de l'ASSÉ a débuté lors de l'hiver dernier lorsque que j'ai rejoint le comité maintien et élargissement de la grève et s'est poursuivie cet automne avec ma participation au comité journal.

Depuis le RNÉ, j'occupe également le poste informel d'attachée de presse de l'ASSÉ. Cette tâche m'a permise de prendre connaissance non-seulement du fonctionnement des médias dans l'organisation, mais surtout de constater la charge de travail importante des exécutants et exécutantes actuel-le-s causée par l'équipe réduite. Mon désir de soutenir l'exécutif en place en vue de l'importante mobilisation durant le sommet sur l'enseignement supérieur est donc la principale raison me poussant à me présenter au conseil exécutif.

Pourquoi les comms, t'es ben contre-révolutionnaire?

Parce que je crois sincèrement que nous ne pouvons pas ignorer les médias. Chartrand disait que si on ne s'occupait pas de la politique, elle s'occuperait de nous. Le parallèle peut sembler douteux, mais, à mon avis, il en est de même pour les médias. Tant que nous n'aurons pas notre propre plate-forme médiatique indépendante nous permettant d'informer la population, nous devons tenter de mettre fin à la désinformation dans les médias traditionnels.

Comment le faire? Tel que le congrès l'entend, soit du mieux qu'on peut, en mettant de l'avant nos positions féministes, démocratiques et solidaires lorsqu'une tribune intéressante nous est offerte, en évitant toute personnalisation, mais aussi sans croire qu'il s'agit d'un outil de mobilisation. Les médias

sont secondaires, tous et toutes s'accordent là-dessus. En les utilisant correctement et judicieusement nous pourrions éviter les scandales tant à l'interne qu'à l'externe et ainsi mener nos campagnes à bon terme avec une énergie maximale.

À plusieurs reprises, j'ai eu à travailler avec des médias et la majorité du temps pour traiter de l'importance des services publics. J'ai notamment agi à titre de porte-parole à de nombreuses reprises pour l'Association générale étudiante du Collège F-X-G, la Coalition régionale Québec Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et la privatisation des services publics ainsi que pour le Front régional d'action à Québec de l'ASSÉ. Malgré ces expériences enrichissantes, je ne désire aucunement être porte-parole de l'ASSÉ. Une des leçons que nous devons tirer de la dernière grève est que le poste de secrétaire aux communications ne doit pas être associé à celui de porte-parole. En ce sens, je prévois surtout durant mon mandat préparer les porte-paroles aux entrevues, établir les liens avec les médias, rédiger des communiqués de presse, préparer des conférences de presse, bref me concentrer sur les tâches de secrétaire aux communications et d'attachée de presse.

À plus long terme, je crois qu'il est important de continuer les mandats donner au comité médias de la CLASSE, soit d'effectuer des formations au local pour diversifier le nombre d'individu apte à faire des entrevues, mais aussi pour démystifier les raisons pour lesquelles nous sommes, et devons, être méfiants et méfiantes envers les médias tout en continuant de collaborer avec ces derniers. Ainsi, nous pourrions consacrer notre précieux temps de congrès à discuter de plan d'actions et accorder réellement une place secondaire aux médias.

Au plaisir de vous croiser dans la rue lors du sommet,

2 Le baccalauréat international (B.I.) est un programme élitiste et coûteux qui malgré son nom est bel et bien un DEC.

*Valérie Plante Lévesque
Étudiante au baccalauréat en géographie et membre de
l'AFESH-UQAM*

Lettre de candidature

***Candidature d'Annabelle Berthiaume au Comité aux luttes sociales**

Appuyée par l'AFESH-UQAM et l'AGEFLESH-UdeS**

Bonjour à toutes et tous,

Par la présente, j'aimerais vous soumettre ma candidature au sein du Comité aux luttes sociales de l'ASSÉ, dans le but de pouvoir élargir notre mouvement sur différents horizons, et nous représenter au sein de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. En effet, je crois que la participation à cette instance apparaît comme une tâche exigeante en termes d'heures et de logistique pour l'exécutif national, qui s'en verrait par le fait même déchargé. La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, si elle a un nom très long, est un espace de discussion et d'organisation avec les groupes communautaires et syndicaux qui s'est démontré par le passé porteur de ses fruits. Elle nous permet à la fois de renforcer notre mouvement et de concerter nos potentiels alliés. La Coalition est aussi un endroit intersectoriel propice aux échanges d'informations et aux organisations d'actions avec la société civile, dont l'ASSÉ peut bénéficier.

Étant étudiante à la maîtrise en travail social à l'UQAM et m'intéressant à la dynamique de l'action communautaire autonome québécoise; je porte un grand intérêt pour cette coalition. Par ailleurs, ayant déjà siégé à la Coalition, mais au niveau estrien, au nom de la Table de concertation des groupes de femmes de l'Estrie, je suis consciente de certains défis et réalités de la concertation des mouvements étudiant/communautaire/syndical qui peuvent exister. Pour ce qui est de mon expérience; durant les dernières années, j'ai milité à l'Université de Sherbrooke, au sein du comité Femmes et de l'exécutif de l'association des étudiantes et étudiants

en travail social avant d'être sur l'exécutif de l'Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH). J'avais d'ailleurs participé à l'affiliation des étudiantes et étudiants en travail social à cette Coalition au printemps 2010. Cette année, c'est au sein de mon association modulaire, l'Association étudiante de deuxième cycle en travail social à l'UQAM, que j'assume un poste de représentation. De plus, de façon spontanée, je m'implique dans diverses initiatives, notamment dans l'organisation du prochain camp de formation féministe de l'ASSÉ. Ayant gravité autour du mouvement étudiant depuis déjà un certain moment, je connais bien les positions de notre association nationale, lesquelles je m'engage à respecter. Bien modestement, ces expériences diverses m'ont permis d'acquérir les habiletés et les connaissances sur le syndicalisme de combat et sur les principes qui doivent prendre place au sein de l'ASSÉ.

Enfin, comme je ne serai pas présente au prochain congrès, je vous invite à me communiquer vos questions par courriel; berthiaume.annabelle@courrier.uqam.ca. Je serai aussi présente au prochain CoCo pour faire votre connaissance,

Au plaisir de militer avec vous,
Annabelle Berthiaume
Membre de l'AFESH-UQAM

* Par souci de transparence, il m'apparaît important de vous souligner que ma candidature a été appuyée en exécutif, et non en assemblée générale. La raison est bien simple : Entre le moment où j'ai pris la décision de me présenter et aujourd'hui; il n'y a pas eu d'assemblée générale à l'AFESH, ni à l'AGEFLESH.

Bilan et textes de réflexions

Bilan du Comité aux luttes sociales de l'ASSÉ

Par le Comité aux luttes sociales de l'ASSÉ

Bonjour à tous et à toutes,

Voici un bilan du comité luttes sociales de l'ASSÉ, comptabilisant la plupart de nos réalisations depuis le nouveau mandat du mois de juin 2012 à aujourd'hui. Nous l'avons écrit, évidemment car nous sommes redevables des congrès et des étudiantes et étudiants, mais aussi pour vous présenter les différents projets sur lesquels nous avons travaillé. Vous verrez, nous n'avons pas chômé ! Nous aimerions remercier les nombreuses collaboratrices et nombreux collaborateurs, et souligner la participation de plusieurs associations étudiantes à la grève mondiale de novembre. Nous espérons que cette première ne sera qu'un premier pas en vue de la construction d'un mouvement international combatif et solidaire.

En espérant que vous trouverez des moments cet hiver pour vous reposer en vue de la suite,

Solidairement,

Le Comité aux luttes sociales

Événements

Organisation et publicisation de deux conférences "Des raisons de s'indigner, y'en a" (Juillet-Août)

Tournées et présentations

Atelier sur les luttes internationales, impérialisme, colonialisme et la solidarité (Cégep FXG, UdeM, et Cégep de Drummondville et collaboration avec l'atelier à l'UQAM) (Septembre-Octobre)
Présentation de la grève internationale dans des assemblées générales
Préparation et présentations de la Grève

internationale et du *International Student Movement* (ISM) au CoCo et au Congrès de l'ASSÉ (Depuis mois de juin jusqu'à octobre)

Présentation à Cinema Politica - Concordia, avant le film *Blocada*, pour faire des liens entre le mouvement étudiant québécois et croate. (novembre)

Coordination et organisation

Coordination de tournées américaines de l'ASSÉ et de certaines représentations externes (octobre)

Coordination de la traduction en anglais du Manifeste de la CLASSE (juillet)

Coordination de la traduction du Manifeste Internationale du français à l'anglais ("Jeunes de tous horizons, nous sommes sur le même front") (Août)

Coordination de la traduction anglophone de certaines parties du site web d'affiliation de l'ASSÉ et autre traduction divers

Coordination de la traduction de la lettre d'invitation au Rassemblement National Étudiant (RNE) vers l'anglais (novembre)

Coordination de l'organisation d'une réunion internationale des étudiant-e-s et syndicats de travailleurs-euses qui se tiendra en mars 2013 à Paris, et du Forum Social Mondial à Tunis, aussi en mars 2013.

Coordination du Forum Social Mondial - Palestine Libre avec les organisatrices et organisateurs à Montréal

Coordination avec des militant-e-s à l'international en vue de manifestations à l'international les 22 juillet et 22 août

Organisation de "consultas" avec le comité grève sociales et collaboration en vue d'une convergence des luttes au mois d'août (juillet, août)

Instances

Participation aux nombreux COCOs et congrès
Participation aux Chats mondiaux hebdomadaires de ISM

...et les réunions du comité bien sûr !

Recherche, traduction et diffusion d'informations

Recherche et diffusion d'informations sur la grève mondiale et ses participant-e-s, sur le ISM et sur les caractéristiques des luttes à travers le monde (sept. oct. Nov)

Recherche et traduction sur les événements de la Journée mondiale d'action pour l'éducation émancipatrice du 18 octobre

Traduction du manifeste de la CLASSE en espagnol

Recensement des contacts des associations étudiantes et militant-e-s à travers le monde

Diffusion de textes d'informations sur la grève mondiale pour les assemblées générales

Participation à la traduction des documents mentionnés plus haut

Endossement de l'ASSÉ et diffusion de la manifestation en solidarité avec Gaza (novembre)

Endossement du Forum Sociale Mondiale - Palestine Libre par le COCO et suivi (Août)

Rédaction

Rédaction de textes pour le dépliant des conférences "Des raisons de s'indigner, y'en a"
Message de solidarité avec la peuple palestinien (novembre)

Message de solidarité avec les mouvements étudiants chilien, brésilien et anglais (août)

Message de solidarité avec la grève des professeur-e-s de Chicago (septembre)

Rédaction d'une proposition en faveur de la grève internationale du 14 au 22 novembre

Réponse aux messages de solidarité reçus pendant la grève

Rédaction d'un bilan international de la Journée globale d'action du 18 oct.

Rédaction tract anti-impérialiste pour le 22 novembre

Rédaction de bilans des luttes internationales récentes, y compris, celui du mouvement étudiant

brésilien, californien, anglais, chilien et d'autres.
Rédactions de plusieurs articles dans l'Ultimatum et Ultimatum express (1 dans celui de la rentrée, 2 dans l'International et 1 dans l'express)
Rédaction du discours anti-impérialiste du 22 novembre

Mémoires et textes de réflexion en vue du congrès d'orientation

Réseautage et rencontres par vidéo-conférence

Rencontre avec les syndicats, Solidaires SUD Education (France), entre autres...

Rencontre par vidéoconférence avec des militant-e-s du Chili, de la Colombie et d'Espagne, puis plusieurs autres rencontres avec des militant-e-s du Royaume-Uni, d'Italie et d'Australie

Réseautage avec les militant-e-s intéressé-e-s à travailler sur la plateforme d'ISM à l'international et au Québec

Suivi avec les militant-e-s suite à une représentation externe ou un entretien en distance.

Travail en collaboration avec plusieurs militant-e-s de diverses luttes sociales voulant entrer en lien avec l'ASSÉ. ex. militant-e-s en solidarité avec Haïti, les militant-e-s des APAQs, du mouvement "Yo soy 132" (Mexique), de Occupy Montreal etc.

Présentation par vidéoconférence avec Pittsburg, Californie (deux fois), Vancouver, Ireland, Ohio.
Tentative de coordination de l'aide avec les syndicats de travailleurs-euses quand ils sont en grève

Communication avec des maisons d'éditions qui voulaient reproduire le manifeste de la CLASSE (surtout la version anglaise)

Représentation externe

Brésil pour Rio+ 20 (juin)

Ohio, É-U, pour le *National Student Power Convergence* (août)

Fredericton et Saint-John, Nouveau Brunswick (septembre)

Marianopolis (association étudiante québécoise externe de l'ASSÉ) (août)

Bureaucratie

Gestion de la boîte courriel du comité aux luttes

sociales

Nouveau compte facebook du CLS (pour aider à publiciser les luttes sociales et internationales)

Divers

Banière de solidarité avec les luttes internationales

lors de manifestation du 22 août

Entrevues téléphoniques pour la radio (juin, juillet)

Entrevues pour des web-diffusions-télé étudiantes (juin, juillet)

Aide à la levée de fonds de l'ASSÉ (Fonds de défense légale 2012) dans le Canada anglophone.

Bilan et textes de réflexions

Préoccupations concernant la participation de l'ASSÉ au Sommet sur l'éducation

Par le Conseil exécutif

Camarades,

Le présent texte de réflexion a comme objectif de faire connaître aux membres de l'ASSÉ diverses pensées et préoccupations vis-à-vis du sommet sur l'éducation. Il est également un préambule à la proposition que l'exécutif souhaite amener au congrès du 2 et 3 février qui est reproduite à la fin du texte. Les mandats que nous ont donné les associations étudiantes au dernier congrès permettent au conseil exécutif de quitter à tous moments le processus de consultation qu'est le sommet si certaines conditions ne sont pas respectées. Toutefois, la décision de participer aux conclusions du sommet sera prise par le congrès le 2 et 3 février.

De la méfiance envers le sommet à sa critique

La position de participation au sommet prise au dernier congrès de l'ASSÉ englobait autant les quatre rencontres préparatoires que le sommet à proprement parlé se déroulant à la mi-février. Cette participation méfiante et critique fut le résultat de débats houleux. À la suite de cette décision, plusieurs militant-e-s y ont vu la fin de la

combativité de notre organisation car cette dernière venait légitimer le processus de concertation traditionnellement réservé aux fédérations étudiantes. Cette décision prise par les associations étudiantes membres démontre qu'une majorité d'étudiantes et d'étudiants ont confiance dans le processus de consultation que met de l'avant le Parti Québécois. Le constat que nous pouvons en faire, est qu'une organisation ne peut pas se reposer passivement sur des principes de base ou des traditions militantes. Ce travail de persuasion et de confrontation d'idées est toujours à faire. Bien qu'une position de participation fut adoptée, il est nécessaire de se questionner en raison des nouvelles informations obtenues à la suite de la première rencontre préparatoire et de l'évolution de la conjoncture.

La première rencontre préparatoire: vers un consensus imposé

Nombreuses sont les critiques qui ont déjà été émises par rapport aux rencontres préparatoires du sommet sur l'éducation. Plutôt qu'un appel de mémoire et des débats politiques de fond, le Parti Québécois (PQ) a préféré des Powerpoints de 13 minutes et des rencontres compressées en une

journée et demie. Difficile dans ces conditions de pouvoir réaliser un réel processus de réflexion sur l'enseignement supérieur et de surcroît, un processus démocratique de réflexion. En effet, dans son ensemble, le sommet sur l'éducation nie notre fonctionnement de démocratie directe en ne nous permettant pas de consulter les associations étudiantes et en enchaînant les rencontres préparatoires les unes après les autres sans laisser le temps de prendre du recul. Il impose également aux participant-e-s des thématiques de réflexions et des présentations d'experts. Ces experts, tous des hommes, lors de la première rencontre préparatoire, sont également une démonstration criante du manque de perspective féministe du-dit sommet autant dans ses thématiques de discussion que dans la composition du sommet lui-même.

Plus largement, comme affirmé dans le rapport sur la rencontre préparatoire (vous pouvez le retrouver joint à ce courriel), une volonté d'établir un consensus est mise de l'avant par le PQ. Selon nous, le consensus est la négation du débat politique causé par la confrontation d'idées et d'intérêts opposés. Par ailleurs, lors de ces rencontres préparatoires et du sommet, sont présents les gens de l'élite économique, et ce malgré notre opposition. Or, vouloir établir un consensus entre l'ASSÉ et ces élites, c'est ignorer les intérêts irréconcilables qui opposent l'ASSÉ et les adeptes du néolibéralisme, ces derniers cherchant à arrimer l'éducation à l'économie de marché quand de notre côté nous revendiquons une éducation libre et autonome. Une question surgit alors de ces constats: à qui ce faux-consensus sera imposé?

La conjoncture nous laisse déjà entrevoir une réponse à cette question. De fait, le ministère de l'éducation supérieur a prévu des coupures de 124 millions dans le réseau universitaire et de 21 millions dans les Cégeps et ce, avant même la fin du fameux sommet sur l'éducation, avant même qu'on ait eu le temps de parler de financement. Cette décision en laisse présager d'autres qui seront sans grande surprise présentées comme des consensus

issus du sommet. D'ailleurs, il est nécessaire de souligner que le PQ, par son budget mettant de l'avant l'austérité, se fait l'apôtre du néolibéralisme au même titre que le gouvernement précédent.

De la nécessité de construire un rapport de force

Ainsi, comme nous avons convaincu des milliers d'individus que la hausse des frais de scolarité était illégitime, il faut également démontrer que la concertation n'est pas une option combative et qu'elle mène à l'étouffement de nos revendications. L'ASSÉ a toujours été confrontée au Parti Libéral dans son existence. Avec l'élection d'un gouvernement péquiste, nous sommes confrontés à de nouvelles «façons de faire», mais surtout à ce mythe selon lequel ce parti est progressiste et poursuit les mêmes objectifs que nous. Les rencontres préparatoires auxquelles l'ASSÉ a participées démontrent clairement que les structures de ce processus sont biaisées et que les conclusions sont alignées sur les positions politiques du gouvernement.

Afin de construire un rapport de force assez grand pour convaincre le gouvernement de plier à nos demandes, nous devons mettre en oeuvre des moyens d'action combatifs qui ont déjà fait leur preuve d'efficacité par le passé. Déjà, des associations étudiantes réévaluent leur position face au sommet suite au premier bilan de notre délégation. Le dernier congrès a peut-être statué sur la participation à un processus de consultation, mais il a aussi appelé à la tenue de journées de grève lors de ce sommet et à la tenue d'une manifestation. Que l'on soit assis-e-s ou non à ce sommet, nous devrions plutôt nous concentrer sur ces actions qui permettront d'établir un véritable rapport de force avec l'État. Plusieurs associations étudiantes se positionnent déjà pour tenir des assemblées de consultation des journées de grève en lien avec le sommet. Pourquoi ne pas envisager déjà l'escalade des moyens de pression suite aux conclusions du sommet si elles ne correspondent pas à nos revendications?

La dernière année nous a démontré que seul un rapport de force fait plier l'État. Après tout, la seule promesse de son programme qu'il ait respecté est celle faite au groupe social qui disposait d'un rapport de force : les étudiantes et étudiants à travers l'abolition des frais de scolarité. Participer à des rencontres avec le gouvernement ne permet pas la construction d'un mouvement combatif ni d'un rapport de force. Il est nécessaire que les étudiants

et les étudiantes se mobilisent de nouveaux durant ce sommet pour démontrer que notre choix est déjà fait! Notre grève ne se fera pas récupérer par un faux- consensus qui nous sera imposé par le PQ.

On se revoit dans la rue durant le sommet!

Solidairement,
Le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Bilan et textes de réflexions

Sommet sur l'enseignement supérieur : tout est sur la table?

Par Blandine Parchemal pour le Conseil exécutif

Alors que lors de son discours de fermeture de l'École d'hiver de l'Institut du Nouveau Monde, le ministre de l'Enseignement supérieur a mis de côté la gratuité scolaire en la considérant comme une option trop coûteuse et en nous expliquant que les décisions qui allaient être prises au sommet devraient « évidemment l'être en fonction du monde tel qu'il existe et non d'un monde théorique », un questionnement s'impose ici quant au type de discussion qu'on nous propose.

Qu'est-ce qu'en effet que ce SOMMET sur l'enseignement supérieur? Qu'est-ce que ce sommet qui dès l'abord sélectionne certaines options au détriment d'autres pourtant défendues dans les rencontres préparatoires, et qui se pense non comme un lieu de réflexions théoriques et de propositions fondamentales, mais comme une instance qui se doit de valider le réel, comme une instance qui se doit d'acquiescer à la marche actuelle de l'économie?

Si à chaque début de rencontre préparatoire, le ministre s'évertue à nous rappeler qu'il s'agit, après « la crise sociale » du printemps, de laisser place à l'ouverture et au dialogue, force est de

constater que cette ouverture est cadenassée et le dialogue orienté

Par ailleurs, parlant de printemps, il ne serait pas peut-être inopportun que le ministre se penche à nouveau sur les revendications portées durant ce mouvement historique, revendications qu'il semble avoir perdu de vue depuis quelques mois, alors même que ce sommet en est une des conséquences... il ne faut pas l'oublier.

Durant ce printemps, de multiples voix se sont en effet levées pour demander un moratoire et des États généraux sur l'enseignement supérieur. Un moratoire qui laisserait le temps à la libre réflexion et aux débats. Un véritable moratoire non entrecoupé de coupures et non assujéti à des pressions issues du milieu économique.

Que devaient être ces États généraux? Le lieu d'une réflexion commune de grande envergure où l'ensemble des idées brassées durant le printemps devaient être débattues : gratuité scolaire, marchandisation de l'éducation, conception du savoir, conception de l'université, interrogations sur l'administration de nos universités, etc. Bref, un lieu où l'avenir de notre éducation et son orientation

seraient pensées, un lieu où des visions de l'enseignement supérieur seraient proposées.

Comment peut-on en effet se targuer d'organiser un sommet sur l'enseignement supérieur quand notre seul but est de parler de chiffres, quand on ne souhaite pas aller au-delà de la dite « réalité » économique et quand on renonce à toute volonté politique au nom de ce réalisme? Le printemps érable n'a-t-il pourtant pas assez fait la démonstration de la nécessité de PENSER l'éducation?

En réalité, cette annonce mettant de côté, avant même le dit sommet, une position défendue par plusieurs partenaires universitaires (ASSÉ, CSN, FTQ, FQPPU) ne fait qu'ajouter confirmation au jeu de dupes auxquels nous avons été conviés.

Et de fait, l'ensemble des coupures annoncées entre ou pendant les rencontres préparatoires soulignaient déjà l'absence d'intérêt pour un réel débat entre les membres de la communauté universitaire et la volonté de court-circuiter les discussions pour imposer leur propre position. C'est ainsi que lors de la troisième rencontre préparatoire portant sur le financement et la gouvernance, nous avons appris l'existence de nouvelles coupures par les médias, celles-ci ayant été annoncées alors même que nous étions justement en atelier pour parler de financement et de gouvernance!

Ou encore, alors qu'on nous dit que l'ensemble des experts et expertes invitées aux rencontres sont indépendants et présents pour stimuler les discussions, on s'aperçoit qu'ils sont essentiellement là pour diffuser la position du gouvernement : ainsi, alors que Pierre Fortin, professeur d'économie, fut invité à la 2e rencontre sur l'accessibilité en tant qu'expert, nous apprenons

aujourd'hui que c'est lui qui a transmis au ministre l'étude démontrant la non-faisabilité de la gratuité scolaire. Les rencontres informelles entre le gouvernement et d'autres acteurs et actrices posent également des questionnements quant aux différences de traitement accordées aux partenaires autour de la table : sommes-nous tous et toutes réellement sur un pied d'égalité ou le pouvoir économique de certains et certaines semblent leur donner plus de poids et d'écoute? N'est-ce pas pourtant le rôle joué par les partenaires au sein des universités et des cégeps qui devraient donner davantage de poids et d'écoute dans un sommet portant sur l'enseignement supérieur?

Enfin, la sortie du ministre dimanche soir pose, elle aussi, question : écarter d'un revers de la main la gratuité scolaire quand les partenaires qui la défendent ne sont pas présents et présentes sur les lieux (il ne s'agissait pas d'une rencontre préparatoire), c'est fuir tout échange pour définitivement régler les choses et ce, sans débat. Comportement curieux quand on se vante d'adopter une position d'ouverture.

Lorsque nous demandions des États généraux, nous ne demandions pas une instance où les véritables décisions se prennent en coulisses, nous ne demandions pas une instance, où les conclusions sont déjà imposées sans laisser la possibilité aux participants et participantes de pouvoir défendre la leur jusqu'au bout, nous ne demandions pas une instance où se posent seulement des questions comptables avec une mise de côté de tout débat de fond : nous souhaitions penser l'enseignement supérieur au sein de notre société, questionner son orientation actuelle, réfléchir à ses fondements, interroger sa mission. Bref, voir plus loin.

Bilan et textes de réflexions

***Qu'avons-nous à perdre?**

Par Guillaume Bertrand, Président de l'ADÉPUM

J'écris ce texte dans le but d'ouvrir les possibles concernant la question de la participation de l'ASSÉ au sommet sur l'enseignement supérieur. Cette question m'apparaît souvent présentée sous la forme de ce que je crois être un faux dilemme : d'une part nous pourrions participer au sommet ou, d'autre part le boycotter dans le but de le critiquer par les moyens de pressions propres à l'ASSÉ. Ce que je propose se veut un moyen terme entre ces deux options permettant à la fois de rester cohérent avec les principes de l'ASSÉ et d'envisager une mobilisation future où l'ASSÉ est encore en mesure de réunir les étudiants et les étudiantes à son projet de société.

Tout d'abord, le premier constat probant de l'analyse des précédentes rencontres préparatoires est qu'il est impossible que les conclusions du sommet soient compatibles avec nos positions. Les déclarations du ministre Duchesne sont d'ailleurs venues confirmer ce constat (<http://www.radio-canada.ca/regions/quebec/2013/01/28/002-duchesne-sommet-enseignement-superieur-pq-ecoute-fevrier.shtml>). Le deuxième constat est que le sommet lui-même ne représente pas ce que nous considérons comme un réel « débat de société » sur l'éducation. D'un côté, les problèmes structurels du sommet (brièveté des interventions, courts intervalles entre les rencontres, forte présence du milieu patronal etc.) empêchent tout débat de fond sur les sujets abordés, et d'un autre côté, la position gouvernementale est fortement mise de l'avant alors qu'aucun des intervenants ne soutienne cette position.

La preuve n'est donc plus à faire : les conclusions du sommet ne seront que des

semblants de consensus. Or, le sommet lui-même demeure une tribune où les délégués de l'ASSÉ peuvent dénoncer et critiquer les positions des intervenants et la structure du sommet. Cette possibilité, jumelée à celle de journées de grèves et de manifestations lors du sommet, ne pourrait que dynamiser notre rapport de force par rapport au gouvernement. Mon point est donc que l'ASSÉ n'aurait rien à perdre et tout à gagner si elle est en mesure de critiquer à la fois de l'intérieur et de l'extérieur cette supercherie qu'est le sommet sur l'éducation.

On pourrait toutefois penser que notre participation au sommet aurait pour effet d'en légitimer les conclusions et de trahir les principes du syndicalisme de combat. Mais je crois que cela est faux considérant que le précédent gouvernement n'a pas eu de difficulté à légitimer un consensus sans la participation de l'ASSÉ en 2010. En outre, si l'ASSÉ participe au sommet pour en critiquer la structure, il en est d'autant plus clair qu'elle refuse toute légitimité aux conclusions du sommet. Finalement, le fait de participer au sommet n'empêche pas qu'il demeure vrai que la gratuité scolaire ne pourra être gagnée que par la présence d'un mouvement social fort. Le syndicalisme de combat n'a jamais empêché l'ASSÉ de participer à des instances gouvernementales telles que des commissions parlementaires et des négociations tout en y critiquant la structure.

Ma conclusion est donc qu'une autre possibilité existe entre le retrait ou la participation, c'est-à-dire la réalisation de ces deux possibilités à la fois qui aurait pour effet de dynamiser le débat et la mobilisation.

Bilan et textes de réflexions

*Élargissons notre lutte - selon le manifeste ?

Par *Rushdia Mehreen, membre du comité aux luttes sociales (janvier 2012 à janvier 2013)*

Petite histoire personnelle. Un camarade de l'UQAM m'a mentionné il y a quelques temps que pendant les congrès de l'ASSÉ (et la CLASSE) les gens ne m'écoutaient pas quand je parlais au micro³ : «chaque fois que Rushdia parlait au micro, c'était une "pause-congrès"». Et pourquoi donc? Bien que ce soit le cas pour plusieurs femmes comme moi, j'imagine, j'ai une particularité, je suis d'origine indienne donc le français n'est pas ma langue première. J'espère que ce texte de réflexion aura plus de résonances (sera plus "écouté") que mes interventions en congrès.

Dans les années 60, quand il y a eu la première grève étudiante au Québec, on revendiquait l'accessibilité à l'éducation pour tout le monde, francophones comme anglophones. Une quarantaine d'années plus tard, nous en sommes pratiquement au même point. Le contexte a certes changé, mais nos revendications de base restent les mêmes: l'accessibilité économique aux études supérieures.

Pourquoi n'élargissons-nous pas notre lutte, tout comme nous l'avons décrit dans notre, très lyrique, Manifeste: Nous Sommes Avenir ?

La gratuité n'est pas seulement une absence de prix, c'est l'abolition des barrières économiques pour l'accès à ce qui nous est le plus précieux collectivement. C'est l'abolition des entraves à la pleine réalisation de notre humanité. La gratuité, c'est payer *ensemble* ce que l'on possède *ensemble*. [...]

Nous sommes des locataires,

3 Comme membre du comité aux luttes sociales, ou encore comme déléguée d'une des associations de Concordia, membre de la CLASSE (Geograds - Geography, Planning and Environment Graduate Students Association, ou GSA - Graduate Students Association).

nous sommes des travailleuses et des travailleurs. Nous sommes des étudiantes internationales et étudiants internationaux laissé-e-s pour compte par des services publics discriminants. Nous sommes de toutes les origines et tant que la couleur de la peau ne sera pas aussi banale que la couleur des yeux, nous subirons nous aussi le racisme ordinaire, le mépris et l'ignorance. Nous sommes des femmes, et si nous sommes féministes, c'est parce que nous vivons le sexisme au quotidien ainsi que les revers du système patriarcal, et que nous combattons les préjugés les plus tenaces. Nous sommes gays, *straight*, bisexuelles, et nous le revendiquons. Nous n'avons jamais été une couche séparée de la société.

Alors dans notre présent contexte,

a) Il s'agit de regarder comment on peut élargir la portée de notre lutte de manière à lui donner davantage de force et développer une réelle solidarité;

Donc, comment le mouvement étudiant peut-il inclure d'autres enjeux de justice sociale dans nos revendications? En intégrant les enjeux actuels importants et futurs, pas seulement pour les étudiant.e.s mais aussi pour la population en générale. Comment peut-on bâtir la solidarité et devenir une force formidable afin d'arriver à la réussite. Peut-on faire plus comme organisation qu'un message de solidarité aux autres mouvements en lutte? Faire plus que ne voter en congrès qu'une autre motion d'appui pour la lutte autochtones, qui rejoint des questions de justice environnementale ou pour encore d'autres projets de loi qui menacent la justice sociales ?

Je comprends bien qu'il y a une certaine peur dans les échelons de notre organisation, qu'il y a une

fatigue générale au sein de l'ensemble des étudiant.e.s (militant.e.s) alors le croyance qu'il faut pas les pousser dans plusieurs directions, alors qu'ils sont déjà acculé à un épuisement. Je me suis déjà prononcé sur le sujet du bien-être collectif comme une stratégie pour la durabilité de notre lutte sur la liste de l'ASSÉ, alors je n'en dis pas plus.

Bref, n'oublions pas qu'on mène une lutte de classe ou la solidarité et est très importante.

b) Il s'agit de approfondir la lutte afin de mieux l'ancrer, disons développer la radicalité .

Comment peut-on approfondir notre analyse de l'accessibilité à l'éducation? N'y a-t-il pas d'autres problèmes dans notre société que les problèmes économiques qui touchent les frais de scolarité, qui nous disent en bout de ligne que l'éducation n'est pas accessible à tout le monde ?

Il y a plusieurs exemples de personnes freiner dans leur scolarité par les multiples barrières à l'accessibilité à l'éducation telles les personnes immigrées, celles sans statuts⁴ etc et ce, de la garderie à l'université. On s'entend que même s'il n'y a pas de frais de scolarité, les frais afférents peuvent être trop lourds à assumer pour certain.e.s, entre autres, parce que les personnes racisées sont systématiquement discriminées, surtout dans le milieu du travail⁵. Donc pourquoi ne pas mettre l'accent aussi sur ces aspects dans nos discours et nos revendications?

Récemment, cette proposition du comité aux luttes sociales a été adoptée au Conseil de Coordination (CoCo, le 23 janvier 2013), alors on compte sur vous pour approfondir les démarches pour la gratuité scolaire en y considérant les étudiant.e.s moins privilégié.e.s:

4 ASSÉ a endossé le déclaration Éducation pour toutes et tous <http://www.solidarityacrossborders.org/fr/education-across-borders-collective>

5 Illes sont pays un tier moins que les autres personnes. voir <http://www.cdpedj.qc.ca/publications/Pages/default.aspx> document:

http://www.cdpedj.qc.ca/publications/Documents/Profiling_final_EN.pdf

Considérant les mandats historiques et récents de l'ASSÉ, soit les mandats pour une analyse féministe, anti-raciste, anti-coloniale et anti-impérialiste, et pour une éducation sans discriminations, Considérant que certains de ces mandats n'ont jamais été appliqués (voir plus bas), Considérant que plusieurs analyses en ce sens ont déjà été produites par d'autres collectifs (Collectif éducation sans frontière, Institut Simone de Beauvoir, Groupe People [Student] of colour Montreal), Considérant que la gratuité scolaire doit s'intégrer dans une analyse plus large et dans une vision de l'éducation différente, car la gratuité scolaire seule ne saurait être un moyen suffisant en vue d'un réel changement social,

Que soient présentes dans le matériel d'informations et de mobilisation sur la gratuité scolaire, ainsi que dans l'argumentaire général et les communications à l'égard de la gratuité scolaire, des analyses féministes, anti-racistes et anti-coloniales, dans une perspective de luttes pour l'amélioration des conditions d'existence, vers une éducation de qualité, émancipatrice et sans discriminations.

D'ailleurs, on souhaite que la partie que l'exécutif a proposé de biffer (et qui fût adopté à majorité) (ainsi que la proposition votée au CoCo) soit prise en considération dans vos associations, donc dans les assemblés générales:

Qu'une prise en compte des différentes oppressions sur la base du sexe, de la classe, de la race et de l'exclusion sociale soient inclus dans les analyses des problématiques d'accès à l'éducation au même titre que le projet de gratuité scolaire.

Une autre proposition, qui devait aller au cahier de RNE 2012 de part de Geograds et GSA, que vous pouvez considérer:

Que le système d'éducation actuel en tant que tel est une institution qui renforce des disparités basées sur l'appartenance ethnique, culturelle, économique et genrée.

Que [l'association étudiante] travaille à l'élimination de ces inquiétudes structurelles.

Ces propositions et ce texte ne se veulent donc que le point de départ pour une plus vaste réflexion dans l'optique d'élargir et de diversifier le mouvement... Cela dans le but de faire tomber à la fois les barrières à l'accès à l'éducation tout autant que celles nuisant à implication diversifiée au sein du mouvement étudiant et à la solidarité avec les autres luttes sociales.

Propositions

3.0 Plan d'action

Considérant que les processus de concertation avec le gouvernement n'ont jamais abouti à l'atteinte de nos revendications;

Considérant que l'ASSÉ est une organisation combative et démocratique qui est fondée sur la construction d'un rapport de force;

Considérant que notre revendication d'exclusion des élites économiques n'a pas été respectée;

Considérant le peu de place faite aux femmes dans le processus entrant en opposition avec les positions féministes de l'ASSÉ;

Considérant le temps entre les rencontres qui empêche une véritable consultation au local sur les thèmes abordés

Considérant l'empressement du processus qui mène au bâclage de la recherche;

Considérant que la courte durée des interventions nous empêche d'approfondir notre réflexion;

Considérant que les objectifs fondamentaux de l'éducation publique ne sont pas abordés lors du sommet;

Considérant que la recherche du consensus à tout prix mène au nivellement par le bas;

Considérant la récupération de la grève étudiante par les partis politiques et l'élite économique

1. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ ne reconnaisse pas le processus de consultation du sommet sur l'éducation comme étant légitime;

Que l'ASSÉ ne participe pas aux conclusions du sommet sur l'éducation supérieure prévues à la mi-février;

Que l'ASSÉ s'organise sur ses propres bases en vue de la construction d'un rapport de force pour conserver les acquis de la grève;

2. Le Conseil exécutif propose une plénière d'une heure sur l'ASSÉ post-sommet.

3. L'AGECoV propose que l'ASSÉ quitte l'instance de concertation qu'est le sommet sur l'éducation supérieur.

4. L'AÉCSL propose que l'ASSÉ se positionne contre le salon des ressources naturelles;
Que l'ASSÉ l'annule.

5. L'ADÉPUM propose que l'ASSÉ participe au Sommet de l'Éducation, tout en critiquant, le cas échéant, son caractère superficiel quant à sa forme, c'est-à-dire l'impossibilité structurelle d'un débat de fond due à la brièveté des interventions et quant à son contenu, c'est-à-dire le fait que le déroulement du sommet est déjà orienté sur les positions gouvernementales; que l'ASSÉ réitère son adhésion au syndicalisme de combat et rappelle qu'il faudra une mobilisation sociale pour cheminer vers la gratuité scolaire; que l'ASSÉ itère que sa participation à des mécanismes institutionnels ne signifie pas la légitimation de leurs modalités et qu'elle rappelle de ce fait que sa participation au sommet ne se fait pas au détriment du syndicalisme de combat qu'elle promeut.

6. L'AÉSPEP propose que **l'ASSÉ participe au sommet sur l'éducation et que son conseil exécutif ne puisse pas le quitter quand il le semble pertinent.**

Considérant que le ministre Pierre Duchesne a opposé une fin de non-recevoir aux partisans de la gratuité scolaire, dans le cadre des discussions qui précèdent son grand Sommet sur l'éducation,

Considérant que l'ASSÉ est une organisation combative et démocratique qui est fondée sur la construction d'un rapport de force;

Considérant le peu de place faite aux femmes dans le processus entrant en opposition avec les positions féministes de l'ASSÉ;

Considérant que les «experts» choisis par le gouvernement ne représentent pas un point de vue critique et objectif dans le domaine de l'enseignement supérieur;

Considérant que le temps entre les rencontres préparatoires et avec le sommet empêchent l'ASSE d'exercer ses principes de démocratie directe ;

7. L'ABEILL propose que l'ASSÉ quitte le processus de consultation du Sommet sur l'éducation qui s'est avéré bidon, et ce, que si l'ASSÉ organise une conférence de presse expliquant son départ.

8. L'AFELC-UQAM propose que l'ASSÉ organise une manifestation d'appui aux luttes autochtones présentes.

9. *L'AFELC-UQAM propose que l'ASSÉ participe de façon critique au Sommet de l'Éducation du Parti Québécois;

Que l'ASSÉ organise des sorties médiatiques dénonçant le fonctionnement du Sommet;

Que l'ASSÉ organise un contre-sommet selon les critères qu'elle défendra dans ses sorties de presse;

Que l'ASSÉ exige que la gratuité scolaire soit remise sur la table et que le gouvernement péquiste retire ses allégations selon lesquelles la gratuité scolaire n'est pas envisageable.

10. *L'AFÉA-UQAM propose que l'ASSÉ critique la forme qu'a prise le Sommet de l'éducation 2013, qui empêche un véritable débat sur la mission et les finalités de l'éducation publique et qui ne correspond pas à la revendication d'États généraux;

Que l'ASSÉ participe tout de même au Sommet;

Que les délégués de l'ASSÉ aient le mandat de :

1) défendre au Sommet la position de l'ASSÉ en faveur d'une éducation post-secondaire gratuite, accessible, émancipatrice, non-discriminatoire, libre de toute ingérence des élites économiques, et contre l'instauration d'une assurance-qualité menant à une plus grande marchandisation de l'éducation;

2) annoncer publiquement leur intention de parler de gratuité scolaire et d'accessibilité au Sommet sur l'éducation, dont la programmation ne saurait être le privilège exclusif du gouvernement;

3) préparer une intervention et des questions, hors d'ordre s'il le faut, visant à déterminer comment agir sur le « contexte actuel » pour le rendre propice à l'atteinte de cet « idéal à long terme », et atteindre enfin les objectifs établis en 1966 par le rapport Parent;

4) quitter le Sommet sur l'éducation si les organisateurs tentent de censurer les discussions portant sur la gratuité, de l'accessibilité et de la marchandisation.

Que, parallèlement au Sommet, l'ASSÉ invite ses membres à organiser des actions et des manifestations dans les jours précédant et suivant le Sommet, et qu'elle y encourage la diversité des tactiques.

Que la manifestation de l'ASSÉ du 26 février soit un off-sommet dans la rue;
Que l'ASSÉ affirme qu'elle entamera une escalade des moyens de pression suite au sommet, si elle constate une fermeture des autres participants au sommet face à ses revendications de base.
Que qu'advenant la participation de l'ASSÉ au sommet, que celle-ci se fasse sous le thème de "Le sommet est ridicule, ridiculisons le" et,
Que la délégation de l'ASSÉ soit invitée, au cours dudit sommet et à l'intérieur de celui-ci, à réaliser une action d'éclat.

4.0 Revendications

1. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ réaffirme son appui aux luttes autochtones et son appui au principe d'autodétermination des peuples.
2. Le Conseil exécutif propose une plénière de 30 minutes sur la création d'un Conseil supérieur et indépendant des universités.
3. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ soutienne les organisations qui entameront des moyens d'action contre le gouvernement en réaction aux récentes coupures en éducation et au refus d'assumer la totalité des coûts de la grève pour les établissements post-secondaires.

Considérant que les « bénéfiques » sociaux de l'éducation ne se réduisent pas à des indicateurs financiers, et que se fier à ceux-ci revient à masquer la majeure partie de l'expérience humaine à travers l'Histoire, notamment celle des femmes, des peuples du Sud-global, des autochtones, des classes populaires et des personnes LGBTQ;
Considérant que l'accès à l'éducation doit aller de pair avec le maintien de la qualité de l'éducation dans une perspective de partage de cette richesse commune;

Considérant que les universités se servent des « clientèles étudiantes » en provenance de l'international pour gonfler leurs budgets de fonctionnement (par ex. : à McGill, mais la tendance s'accroît partout), créant une mise en compétition inacceptable entre étudiant-e-s « d'ici » et « d'ailleurs »;

Considérant que les barrières à l'accès aux études universitaires dépassent aussi la question de la tarification, et touchent également aux parcours que vivent les personnes au sein d'une société hiérarchisée et discriminatoire;

4. *L'AFESH-UQAM propose que l'ASSÉ adopte les mesures suivantes d'implantation de la gratuité scolaire :

- Une implantation graduelle, étalée sur approximativement cinq ans, afin d'effectuer une transition progressive vers l'abolition des barrières économiques tarifaires à l'accès à l'éducation;
- L'abolition des frais différenciés entre étudiant-e-s québécois-e-s et étudiant-e-s canadien-ne-s hors-Québec et en provenance de l'international;
- L'abolition des frais institutionnels obligatoires et la fin de la déresponsabilisation gouvernementale en matière de services à la vie étudiante, frais qui participent à une logique d'utilisateur-payeur pour ces services essentiels, par exemple le soutien psychologique, l'accueil des étudiant-e-s internationales-aux ou les services d'accessibilités pour les personnes souffrant de handicaps;

- La mise en place de cursus s'appuyant sur le partage des connaissances, peu importe le milieu d'origine, et favorisant une assistance académique pour faciliter cette intégration scolaire;
- L'absence de concours liés à l'entrée et l'élimination, lorsque possible, du contingentement;
- L'arrêt pur et simple de la « socialisation des coûts » liée à la création de programmes d'études conçus pour et par des entreprises;
- L'arrêt des campagnes de publicité qui mettent en compétition les établissements scolaires pour l'obtention de leur financement;

Qu'en ce sens l'ASSÉ réitère que sa vision de la gratuité scolaire s'oppose à la marchandisation de l'éducation ainsi qu'à la mise en compétition des étudiant-e-s – que ce soit au Québec ou ailleurs.

Que l'ASSÉ s'oppose fermement à l'économie du savoir et à tout assujettissement de l'éducation aux logiques capitalistes et impérialistes qui cherchent à rendre complices nos systèmes d'éducation des exactions infligées et de l'exploitation des peuples au nom de l'impératif du profit.

Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'une éducation émancipatrice dans le cadre d'une société libérée de l'asservissement et du diktat de ces besoins par les élites économiques et politiques.

6.0 Finances

1. Considérant que l'AEÉCSGUM connaît actuellement des difficultés financières dues à des dépenses engendrées par la grève de l'année dernière.

Que le Fond d'entraide alloue 375,00\$ à l'AEÉCSGUM pour le remboursement des frais de Congrès de la CLASSE (du 5 mai au 3 novembre 2012)

ANNEXE A : Proposition du SPUQ concernant un Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire



CONSEIL SYNDICAL DU SPUQ 2012-2013

Le 6 décembre 2012

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Création d'un « Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire »

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU les demandes de nombreux groupes visant à faire adopter des règles afin de garantir un meilleur contrôle sur la gestion des établissements universitaires et à mettre sur pied des mécanismes afin de procéder à l'évaluation systématique des établissements en vue d'assurer la qualité des services qui y sont dispensés;

ATTENDU la nécessité de protéger le principe d'autonomie des établissements universitaires en vertu duquel les universités peuvent choisir leurs propres orientations stratégiques et ont pleine autorité sur leurs modes de fonctionnement et de gestion, ainsi que sur leurs programmes d'enseignement, leurs activités de recherche et les services qu'elles fournissent à la collectivité ;

ATTENDU le besoin d'assurer le développement cohérent du réseau universitaire québécois dans sa totalité ;

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

DÉPLORE que l'évaluation des établissements universitaires et de leur corps professoral soit envisagée par divers groupes de pression et d'intérêt selon une logique de performance et de rentabilité, issue d'une approche comptable axée sur la marchandisation de l'ensemble des biens et des services, qui constitue une menace à la nature publique des établissements d'enseignement supérieur et met en péril les principes fondateurs de l'université que sont l'autonomie, l'indépendance et la liberté.

REJETTE l'instauration de mécanismes d'*assurance-qualité* qui mettent l'accent sur des indicateurs quantifiables pour faire ressortir le caractère performatif des réalisations et qui, dans cette perspective, font la promotion d'une conception utilitaire de l'enseignement supérieur.

RAPPELLE que les missions fondamentales de l'institution universitaire appellent la prédominance des enjeux académiques dans le processus de décision et de gestion des universités, en s'appuyant sur l'exercice de la collégialité, et que les services administratifs ainsi que tous les services de soutien interne devraient être organisés afin de répondre aux exigences de l'offre de programmes et d'activités d'enseignement et de recherche et création de qualité.

AFFIRME que l'évaluation de l'enseignement, de la recherche et de la création doit demeurer la prérogative du milieu universitaire dans la mesure où le monde universitaire dispose des mécanismes et de l'expertise nécessaires, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, notamment par la constitution de comités de pairs, pour évaluer la qualité de l'enseignement de même que celle de la recherche et de la création.

PROPOSE de créer un « Conseil indépendant », composé en majorité de professeurs, professeuses et d'autres membres du milieu universitaire, notamment des étudiantes, des étudiants, dont le mandat général serait d'assurer la coordination du développement du réseau universitaire dans son ensemble.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (1 vote contre)

ANNEXE B : Texte de réflexion de la FNEEQ concernant un Conseil indépendant de coordination du réseau universitaire

Proposition présentée à la Table des partenaires universitaires le 11 décembre 2012

Organisme externe ou non ?

Si non. Faire appel aux mécanismes existants. Il faudra les bonifier, les faire connaître, et, entre autres, accroître la représentativité des personnes chargées de cours, des professionnels de recherche, des auxiliaires et des employés de soutien.

Si oui. Il faut définir les mandats AVANT de s'embarquer dans une telle aventure. Autrement, cet «organisme indépendant de coordination du réseau universitaire» pourrait être la brèche par laquelle l'assurance qualité se fera un chemin vers nos universités.

Il était clair, lors de la journée de réflexion sur la qualité de l'enseignement, le 30 novembre dernier, que ce n'est pas la qualité de l'enseignement qui pose problème. Les participants s'entendaient pour dire que la qualité est très bonne. Ce n'est pas la qualité de l'enseignement qui est dans les médias ou qui a fait descendre des milliers de personnes dans les rues. La piètre gestion des universités, oui ! Les dérives financières, oui ! Les rémunérations et autres primes des recteurs et rectrices, oui ! *Ce dont les universités ont besoin n'est pas un organisme d'assurance de la qualité de l'enseignement, mais bien de l'implication de l'ensemble de la communauté universitaire dans la gestion et les décisions des administrations universitaires.* Enfin, il pourrait être bénéfique de créer un «Supra conseil des universités», responsable de la coordination du développement académique du réseau universitaire.

«L'organisme» :

- Est «chargé d'appliquer, au nom de la population, un projet de société dont les universités font partie, et de veiller à une bonne utilisation des ressources leur étant assignées». En ce sens, il surveille et encadre les décisions et la gestion de la «très haute administration» des universités ainsi que les décisions de la Crépuq
- Agit comme un «Supra conseil universitaire» responsable des questions académiques
- Est inspiré des mandats du défunt Conseil des universités
- A comme rôle de conseiller du ministre de l'enseignement supérieur
- Est créé et régi par une loi et rend des comptes à l'Assemblée nationale
- Assure la coordination et la pertinence et la diversité des programmes, l'accès régional
- Pourrait veiller au développement de la formation à distance
- Pourrait favoriser la collaboration interuniversitaire afin de favoriser la reconnaissance des diplômes

NB : Le Conseil supérieur de l'éducation conserve ses pouvoirs

- **Cet «organisme» ne serait pas copié sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial qui est un organisme d'assurance qualité.**
- **Cet organisme n'a pas comme mandat l'évaluation de la qualité de l'enseignement et ne doit pas agir comme organisme d'assurance qualité.**

Quelques pistes des mandats

«L'organisme» étudie les besoins du réseau, propose des objectifs de développement du réseau, évalue le développement des établissements ainsi que l'expansion des campus, étudie et analyse les budgets annuels de fonctionnement et d'investissement des établissements, recommande les crédits de subvention accordés aux établissements, recommande et assure la coordination et la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et les autres ordres d'enseignement. Finalement, participe à la préparation des lois touchant l'enseignement supérieur et assure une liaison avec les organismes subventionnaires de la recherche universitaire.

Le ministre de l'enseignement supérieur doit soumettre à l'avis de «l'organisme» les plans de développement de l'enseignement, les budgets de fonctionnement et d'investissement des établissements, les mesures pour assurer la coordination entre les établissements et les règles de standardisation comptables appliquées aux établissements d'enseignement supérieur.

«L'organisme» travaillerait en étroite collaboration avec la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaire, entre autres pour coordonner l'offre de programmes et la recherche universitaire. Un sous-comité pourrait, par exemple, surveiller la proximité des entreprises privées dans certains secteurs de recherche.

«L'organisme» se pencherait particulièrement sur la délocalisation des programmes et des universités, bref sur la cannibalisation interuniversitaire. Cette compétition est couteuse et mérite une veille sérieuse. «L'organisme» veillerait donc à mieux coordonner le développement du réseau universitaire et rendrait public ses avis sur le sujet. Ces avis seraient rapidement publiés sur le web et accessibles à tous.

«L'organisme» pourrait établir les balises des interventions des ordres professionnels dans les programmes concernés.

Représentativité et participation : communauté universitaire, incluant tous les personnels (leur provenance serait inscrite directement dans la loi régissant «l'organisme»)

- 1 employé de soutien
- 1 professionnel

- 1 étudiant salarié
- 3 professeurs
- 3 personnes chargées de cours
- 4 étudiants : 1 x 1^{er} cycle; 1 x 2^e cycle; 1 x 3^e cycle; 1 adulte ou formation continue)
- 3 administrateurs (en lien d'emploi avec les universités)
- 3 socioéconomiques (externes)
- Le président du Conseil supérieur

Total : 20 personnes

- **Les membres de la communauté universitaire sont délégués par leur groupe**
- Ces personnes ne sont pas rémunérées par «l'organisme». Ils pourraient être «dédommagés pour leurs déplacements et dépenses pour la journée où avait lieu la réunion» et des aménagements pourraient être envisagés pour rémunérer les étudiants et les employés contractuels.

ANNEXE C : État des résultats en date du 30 janvier

	Cumulatif	%	Prévisions (11 et 12 août)
Revenus			
Cotisations	82754,49		160 000,00 \$
Instances	13719	62,36	22 000,00 \$
Congrès	846	14,10	6 000,00 \$
Camps de formation	1008	16,80	6 000,00 \$
Instances : CLASSE	7540	75,40	10 000,00 \$
Instances spéciales	4325		
Dons	133 061,92	167,37	79 500,00 \$
Activités de financement	8759,79	875,98	1 000,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	75711,6		- \$
Autres	139,61		- \$
Totaux	314 146,41	119,6748229	262 500,00 \$
Dépenses			
Fonds d'entraide	2540	31,75	8 000,00 \$
Information	18555,27	66,27	28 000,00 \$
Ultimatum et express	10261,79	51,31	20 000,00 \$
Vidéo	125	8,33	1 500,00 \$
Matériel d'information	8061,98	161,24	5 000,00 \$
Doc. & recherches	106,5	21,30	500,00 \$
IRIS			1 000,00 \$
Instances	17171,46	63,60	27 000,00 \$
Congrès	1622,41	18,03	9 000,00 \$
Camps de formation	1736,25	19,29	9 000,00 \$
CLASSE	9293,47	116,17	8 000,00 \$
Instances spéciales	4059,29		
Comités et CoCo	460,04	46,00	1 000,00 \$
Mobilisation	37038,75	74,08	50 000,00 \$
Tournées & rep.	18706,05	62,35	30 000,00 \$
Matériel actions	18332,7	91,66	20 000,00 \$

ANNEXE C : Suite

Bureau	28608,53	103,99	27 510,00 \$
Loyer	9205,83	63,49	14 500,00 \$
Photocopieur	17748,81	197,21	9 000,00 \$
Assurances	0	0,00	1 010,00 \$
Fournitures	603,7	60,37	1 000,00 \$
Informatique	1050,19	52,51	2 000,00 \$
Administration	1020,04	14,37	7 100,00 \$
Honoraire professionnel	0	0,00	6 000,00 \$
Frais de caisse	299,73	49,96	600,00 \$
Divers	720,31	144,06	500,00 \$
Communication	26082,18	127,23	20 500,00 \$
Télécommunications	5775,69	77,01	7 500,00 \$
CNW Telbec	10616,82	151,67	7 000,00 \$
Poste	328,98	65,80	500,00 \$
WEB	3829,17	76,58	5 000,00 \$
Publicité	4782,51		- \$
Conférence de presse	749,01	149,80	500,00 \$
Employé-e-s	24987,95	62,47	40 000,00 \$
Salaire	16928,29		- \$
DAS – QC	4967,57		- \$
DAS – CA	1434,79		- \$
CSST	1657,3		- \$
Conseils régionaux	608,51	30,43	2 000,00 \$
CRAM	118,2	23,64	500,00 \$
MASSE	68,21	13,64	500,00 \$
FRAQ	422,1	42,21	1 000,00 \$
Nouveaux CRs	0		- \$
Divers	82 940,62 \$	156,49	53 000,00 \$
Don	2270		- \$
Olympia	12946,84		- \$
Affaires Légales	40077,66	75,62	53 000,00 \$
Chandails	5665,4		
Autres	2922,02		- \$
Fonds des arrêté-e-s	19058,7		- \$
Totaux	239 553,31 \$		263 110,00 \$
Surplus/(déficit)	74 593,10 \$		(610,00) \$